



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Compte rendu FSU du CHSCT-SD 12 extraordinaire du 19 mai 2022 de 9 h à 11h en présentiel et en distanciel

Présent-es :

- DASEN, Mme LAJUS : présidente de séance
- IA-DASEN Adjoint : M. Fressignac
- Conseiller-es de Prévention Départementale : Mme BRESSAC et M LAGARRIGUE
- Pour la FSU, 4 titulaires : Emilie MAFFRE, Maryline LAUMOND, Michel NARANJO et Céline PETIT
- Pour l'UNSA : Sébastien LE GALL, Christine BOUIX (en distanciel)

Ordre du jour :

- état des remplacements
- validation du compte-rendu de visite d'une école élémentaire le 31 mars 2022.

1/ Rappel du contexte de cette demande du CHSCT-SD12

Suite à plusieurs signalements faits au CHSCT-SD12, la demande de tenue d'un CHSCT extraordinaire sur l'état du remplacement dans le 1^{er} degré a été faite.

Concernant la situation d'une école ayant fait un signalement : cette école a subi 3 semaines et demie de non remplacement sur une même classe entre début décembre et fin mars. Les personnels sont avertis le matin à 8h de la venue d'un-e remplaçant-e ou pas. En cas de non remplacement, les enseignant-es du cycle accueillent 7 élèves de plus dans leur classe. Cette situation engendre stress, fatigue, travail empêché...

M. Fressignac explique qu'il a fallu réorganiser des remplacements. Des remplaçant-es qui avaient démarré un remplacement depuis plusieurs jours ont dû suspendre le remplacement pour répondre à la problématique des petites structures.

Concernant la situation d'une autre école ayant fait un signalement : la classe de CP était sans enseignante depuis le 30 mars et ce jusqu'aux vacances d'avril, 3 semaines et demie avec seulement 3 journées remplacées. Il en était de même pour la classe de moyenne section où les élèves étaient restés de nombreuses journées sans enseignante. Par ailleurs, les enseignants restants, chargés de gérer la situation étaient épuisés et souffraient de ne pouvoir dispenser à leurs élèves un enseignement de qualité (classe surchargée, bruit, ...). Ils soulignaient également dans leur signalement l'aspect de la

sécurité. En effet, une enseignante de maternelle avait pris en charge la classe de CP. Il restait donc une seule enseignante pour 3 classes de maternelle.

M. Fressignac : les enseignant-es ont fait le choix de mettre une enseignante de maternelle en cp et de laisser les 3 classes de maternelle avec 1 enseignante et 3 ATSEMS.

Le CHSCT n'a pas de jugement à avoir sur le choix des collègues qui ont géré la situation comme elles ont pu mais **les membres dénoncent la responsabilité qui incombe à l'enseignante seule pour 3 classes**. Pour l'instant aucun accident n'est à déplorer mais personne n'est à l'abri et il ne faudrait pas qu'un jour un-e enseignant-e voit sa responsabilité engagée dans une situation identique.

DASEN : l'administration prend bien en compte le contexte avec l'hiver qui a été compliqué. Ils en ont conscience. La DASEN dit se mettre à la place des personnes qui vivent cette situation.

Le CHSCT dénonce la situation que subissent les personnels car ils sont en 1^{ère} ligne. Ils souffrent du travail empêché parce qu'ils ont une grande conscience professionnelle.

Pour la DASEN, on ne peut pas douter de l'engagement des équipes, la situation liée au covid l'a prouvé. La société a tenu grâce à l'école. Pour elle, le manque d'attractivité du métier est aussi dû au fait que l'école est le miroir d'une société qui ne va pas toujours bien.

Pour le CHSCT, les collègues ont mal supporté les petites phrases assassines de notre ministre, du président de la république, et le manque de soutien de notre hiérarchie. La découverte de nouveaux protocoles (ou de nouvelles informations), directement via les médias, a participé à ce mal être...

La DASEN parle de remerciements envers les enseignants mais elle est fonctionnaire d'état et s'abstient de tout commentaire.

2/ Etat des remplacements :

M. Fressignac était présent pour nous présenter un état des remplacements. Il nous précise que face à la crise sanitaire, il y a eu une explosion des absences

- Combien de classes se sont trouvées sans enseignant-e ?

M. Fressignac explique qu'il ne nous présente pas les données avant le mois de mars car le protocole sanitaire permettait alors la fermeture des classes. Ce qui n'était plus le cas à partir du mois de mars.

Mars : 15 jours de classe donc 12450 journées de classe avec 1164 absences (9%) dont 287 non remplacées (2,31%)

Avril : 12 jours de classe avec 1030 absences dont 311 absences non remplacées (3,12%). **Nous faisons alors remarquer que 1/3 de ces absences ont été non remplacées.**

Mai : 314 absences dont 33,5 jours non remplacées soit 0,7 %. La situation redevient ordinaire selon M. Fressignac.

Il explique que les remplacements sont faits en raison de priorités. Les écoles prioritaires sont celles à 1 classe, puis à 2 classes, puis à 3 classes... Il semblerait qu'en mai on arrive à une situation ordinaire.

Les membres du CHSCT dénoncent la pénurie de remplaçant-es qui avait déjà été dénoncée à travers les déclarations liminaires de la FSU.

- **Combien de décharges de direction en retard ?** A ce jour, il y a encore 187 jours à rattraper. A cela, il faut ajouter les décharges de mai : 155. Il y aura 186 jours de décharges à faire en juin et 65 en juillet.
- **La formation continue va-t-elle reprendre ?** C'est pour répondre aux problèmes de remplacements et de décharges qu'elle a été suspendue. La semaine de la rentrée 82,5 journées de décharges de direction ont pu être faites.
La DSDEN attend de voir et fait le point tous les vendredis. La priorité ce sont les décharges de direction. Les circonscriptions qui ont le plus de retard dans les décharges sont Aveyron 3 puis Aveyron 4. La réponse devrait être départementale.
Ils espèrent pouvoir répondre à cet objectif de décharges.
Les néo directeur-trices devraient avoir 8 jours de formation mais ils ne savent pas encore s'ils vont pouvoir maintenir cette formation et sous quelle forme (8 jours ? 4 jours ?).
- **Où en est-on concernant le recrutement de contractuel-les ?** La DSDEN avait la possibilité de recruter 5 contractuel-les covid en janvier : 14 personnes se sont présentées et 5 ont été recrutées. Elles ont un contrat jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les membres du CHSCT dénoncent à nouveau la demande de continuité pédagogique qui avait été faite aux enseignant-es en arrêt de travail.

La DASEN : les CPC ont élaboré et proposé des fiches utilisables sur une semaine. Cette banque de données peut être utilisée en dehors de ces semaines. Le nombre de téléchargements montre qu'il y a un besoin.

3/ Proposition de vote d'un avis :

Les membres du CHSCT-SD12 s'inquiètent de la surcharge de travail liée aux absences des enseignants non remplacés dans le 1^{er} et 2nd degré.

Le CHSCT-SD 12 demande que des postes de titulaires remplaçants soient créés dès la rentrée de septembre 2022 afin de pallier aux absences des enseignants, afin que les décharges des directrices et directeurs puissent être effectuées régulièrement toute l'année scolaire, afin de pouvoir maintenir les formations des professeurs des écoles sur temps scolaire.

Pour le CHSCT-SD12, le bilan des solutions proposées les mois précédents n'est pas satisfaisant :

- **Arrêt de la formation continue**
- **Arrêt des décharges de direction (entraînant un gros retard)**
- **Emploi de 7 contractuel-les depuis le mois d'octobre**
- **Des téléchargements de documents (certes faits par des professionnels) proposés aux enseignant-es pour pallier au manque de remplaçant-es.**

4/ Validation du compte-rendu de visite d'une école élémentaire

